



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

## VINGTIÈME SESSION

**Nairobi, Kenya, 1 - 5 février 2016**

### **INITIATIVES, EXPÉRIENCES ET DÉFIS DU MÉCANISME REDD+ EN AFRIQUE**

#### **I. Introduction**

1. REDD+ est un mécanisme d'atténuation des changements climatiques conçu par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour offrir des incitations positives aux pays en développement à réduire leurs émissions découlant de la déforestation et de la dégradation des forêts, à promouvoir la conservation, la gestion et la valorisation des forêts ; et pour encourager les investissements dans des solutions de développement durable à faible consommation de carbone. La vision générale de la REDD+ est que les pays en développement réduisent de manière substantielle leurs émissions forestières et terrestres sous l'effet de mesures incitatives d'une REDD+ fondée sur les performances, tout en réalisant les objectifs nationaux de développement de façon durable et équitable.

2. Les décisions du mécanisme REDD+ dans le cadre de la CCNUCC ont été graduellement adoptées depuis la treizième session de la Conférence des parties (COP 13); y compris l' « Accord de Cancun » (COP 16) dont les activités liées au domaine de la REDD ont été définies comme suit :

- Réduction des émissions causées par la déforestation;
- Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts;
- Préservation des stocks de carbone forestier;
- Gestion durable des forêts;
- Valorisation des stocks de carbone forestier.

3. L'Accord de Cancun a en outre posé les fondements d'une approche de développement du mécanisme REDD+ à trois phases impulsée au niveau national; avec une phase préparatoire initiale

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

(phase 1) suivie d'une phase pilote de démonstration, et finalement d'une phase basée sur les résultats (Phase 3). La plupart des pays sont en phase préparatoire.

4. La 19<sup>ème</sup> Session de la Conférence des parties de la CCNUCC à Varsovie en Pologne (2013), a finalisé et adopté les décisions prioritaires connues sous le nom collectif de Cadre de Varsovie qui constitue le « Règlement de la REDD+ » intégral sur la mise en œuvre appropriée de ce mécanisme.

## **II. Initiatives de la REDD+ en Afrique**

5. La préparation au mécanisme REDD+ est essentiellement soutenue par des initiatives multilatérales et bilatérales à travers le financement et l'appui technique pour le renforcement des capacités pour la préparation à la participation au mécanisme REDD+. Certaines de ces initiatives sont décrites ci-après :

6. Le Programme ONU-REDD est l'initiative collaborative des Nations unies sur la Réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts (REDD) lancé en 2008 et tire parti du rôle fédérateur et de l'expertise technique de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE). Le programme apporte son appui aux efforts de préparation à l'échelle nationale dans les Pays partenaires en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine dans le cadre de leur processus de préparation au mécanisme REDD tel que décrit ci-dessus.

7. Le rôle principal de la FAO est d'apporter l'appui technique et le renforcement des capacités dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre d'un système national de surveillance des forêts (SNSF) pour le suivi et les rapports sur les activités du mécanisme REDD+; et pour l'établissement de niveaux nationaux d'émissions pour les forêts ou de niveaux de référence pour les forêts. En plus, la FAO offre son appui pour d'autres composantes clés de la REDD+, y compris la préparation juridique, la gouvernance forestière, les garanties, les régimes fonciers ainsi que la gestion durable des forêts (GDF). Jusqu'en février 2015, il y avait 64 Pays partenaires de l'ONU-REDD dont 28 de l'Afrique (environ 43,8 pour cent).

8. Le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) est administré par la Banque mondiale et a pour objectif de soutenir les efforts de préparation au mécanisme REDD+ et de fournir un cadre pour le pilotage des activités visant à réduire les émissions causées par la déforestation et la dégradation forestière. Le Partenariat soutient les pays en développement dans le cadre de leurs initiatives relatives à la mise en œuvre de la REDD+. Le FCPF est mis en œuvre à l'aide de deux fonds : Le Fonds de préparation qui appuie le développement des capacités et l'établissement de systèmes pour la REDD+ dans les pays en développement ; et le Fonds Carbone qui finance l'essai d'un programme de versements d'incitations fondé sur les performances dans certains pays pilotes (en général une fois que la phase de préparation a été achevée). Le FCPF compte 47 pays en développement partenaires dont 18 de l'Afrique (environ 38,3 pour cent).

9. Le Programme d'investissement forestier (PIF) est un partenariat entre la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI) et les Banques régionales de développement et un compartiment du Fonds d'investissement climatique (FIC). Le PIF soutient les pays en développement dans leurs efforts visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts en leur fournissant un financement de relais (subventions et prêts) pour les réformes de préparation et les investissements publics et privés identifiés durant le développement de la stratégie nationale de la REDD. Ces pays sont actuellement au nombre de 11 en Afrique sur un total global de 23 pays du PIF.

10. Le Fonds vert pour le climat (FVC) est un nouveau mécanisme financier qui vient s'ajouter aux financements climatiques. Il a été établi pour servir de véhicule central des investissements mondiaux pour le financement de la lutte contre les changements climatiques dans le cadre de laquelle

les pays industrialisés prendront l'engagement d'aider les pays en développement en leur octroyant un nouveau financement pour les projets et programmes des secteurs public et privé.

11. La mission du FVC est d'étendre l'action humaine collective pour faire face aux changements climatiques. Le Fonds a pour but de mobiliser des niveaux sans précédent de financement à investir dans le développement à faible émission et résilient au changement climatique. Les premiers investissements du Fonds ont approuvé trois projets Afrique (Malawi, Sénégal et KawiSafi en Afrique de l'est).

### **III. Autres initiatives liées à la REDD+ en Afrique**

12. Le projet de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) sur le Développement d'un Système intégré de surveillance pour la REDD+ dans la région de la SADC dont le principal objectif est de développer un système de mesure, notification et vérification (MNV) standard en accord avec le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour la région de la SADC, ainsi que des capacités renforcées pour mesurer les changements survenus dans les zones forestières, et la perte des stocks de carbone due à la déforestation et à la dégradation forestière. Le projet rentre dans le cadre de l'Initiative internationale pour le climat (IKI) et est appuyé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMUB). 15 pays participent à cette étude.

#### **A. Programme Carbone forestier, marchés et communautés (FCMC)**

13. Dans le contexte de l'engagement du Gouvernement des États-Unis à soutenir le financement de démarrage rapide pour les activités qui réduisent les émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+), Tetra Tech ARD a mis en œuvre le Programme Carbone forestier, marchés et communautés (FCMC) pour l'USAID/Washington. Les activités du programme FCMC en Afrique ont essentiellement mis l'accent sur la REDD+MNV dans les écosystèmes de mangrove en Afrique de l'est, et un atelier en Afrique de l'ouest sur les mangroves. Le programme FCMC a achevé ses opérations en mai 2015.

#### **B. Le projet régional MNV du Bassin du fleuve Congo – Phase 1**

14. L'objectif général de ce projet était d'appuyer la conception et la mise en œuvre de systèmes nationaux de surveillance et de MNV (S & MNV) en harmonie avec les décisions internationales sur la REDD+ (Décisions 4/CP.15 et 1/CP.16), y compris la coordination et le renforcement des capacités au niveau régional à travers un Programme de démarrage rapide. La phase 1 du projet a consisté à développer des programmes nationaux et un programme régional accompagné d'une assistance technique. Ce projet de MNV a été démarré et mis en œuvre dans dix pays de la zone COMIFAC grâce à une collaboration entre la FAO, la COMIFAC, le FFBC (Fonds pour les forêts du Bassin du Congo) et la Banque africaine de développement.

#### **C. Projet Pré-REDD+**

15. Pré-REDD+ est un projet conjoint du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de la Banque mondiale dont l'objectif est de renforcer les capacités institutionnelles des pays du Bassin du Congo concernant les questions liées à la REDD+, notamment les mesures des stocks de carbone forestier, pour une gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo. Les composantes du projet incluent l'amélioration du Savoir et de la coordination sur la REDD+ dans le Bassin du Congo, le renforcement des capacités techniques pour la Mesure et la surveillance des stocks de carbone dans les forêts du Bassin du Congo, et l'intégration du concept REDD dans les projets de GDF. Le principal produit du projet est le développement d'équations allométriques pour les pays de la COMIFAC.

#### **D. Partenariat de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) avec le CILSS**

16. La collaboration du CILSS avec l'AMCC intra-ACP a été lancée en mars 2012 avec l'objectif général d'aider les pays du CILSS et de la CEDEAO à s'attaquer au problème du changement climatique tout en réalisant les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'objectif spécifique est de renforcer les capacités des pays ouest africains et des acteurs régionaux pour ce qui est de la formulation et de la mise en œuvre de politiques et stratégies incorporant le changement climatique dans les plans et programmes de développement.

#### **E. Partenariat de l'AMCC avec le COMESA-CAE-SADC**

17. Le Programme sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans la région du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'est (CAE) et de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) tente de développer des actions d'adaptation et d'atténuation positives dans l'ensemble de l'Afrique orientale et australe. Son objectif spécifique est de permettre aux États membres du COMESA-ECA-SADC d'accroître les investissements dans une agriculture résiliente aux changements climatiques et à faible empreinte carbone, et dans les domaines connexes de la foresterie, de l'utilisation des terres et des pratiques énergétiques.

### **IV. Défis, expériences/enseignements**

18. Un certain nombre de pays africains ont été impliqués dans les activités de la REDD+, ont été confrontés à des défis et ont acquis une certaine expérience dont on pourrait tirer des leçons. Certaines de ces expériences/leçons et défis ont été résumés ci-après.

#### **A. Expériences/enseignements**

19. La compréhension générale de la REDD+ à travers l'engagement et l'inclusion précoces d'un éventail varié de parties prenantes dans la sensibilisation et le développement des capacités est importante.

20. La coordination et l'harmonisation de l'appui international (multiples sources de financement) et la mise en œuvre des projets est cruciale afin d'éviter les chevauchements et les doubles emplois des efforts et pour exploiter les synergies. Par exemple, le Programme de l'ONU-REDD et le FCPF ont harmonisé leurs approches de mise en œuvre.

21. Au lieu de concevoir de nouvelles politiques et institutions, la Stratégie de préparation de la REDD+ est plus efficace et efficiente lorsqu'elle est harmonisée avec les lois, politiques et programmes existants et y est intégrée.

22. L'expérience montre que le coût de la surveillance du carbone par les communautés est beaucoup moindre que celui de la surveillance effectuée par des professionnels/consultants. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer la surveillance à base communautaire afin d'assurer la durabilité de la REDD+.

#### **B. Quelques défis**

23. Rassembler toutes les parties prenantes concernées dans plusieurs pays pour comprendre leurs rôles et leurs responsabilités dans le cadre de cette entreprise ambitieuse.

24. Un défi majeur est le développement de plateformes institutionnelles pour la coordination de la REDD+. Tandis que les comités intersectoriels et nationaux sont déjà établis du point de vue juridique, souvent même par décret, ils n'existent la plupart du temps qu'en théorie avec très peu de

liens avec la réalité. Les premières leçons ont également montré que bien que les structures de la REDD+ aient été établies pour collaborer avec les divers ministères, il s'est avéré difficile d'obtenir une participation soutenue et conséquente en dehors des secteurs traditionnels de la foresterie et de l'environnement.

25. Mobiliser le plein engagement du gouvernement est un défi. Certains pays n'ont pas encore institutionnalisé les processus de la REDD+, d'autres ne disposent toujours pas des capacités institutionnelles nécessaires pour entreprendre les tâches fondamentales de préparation, tandis que d'autres encore qui sont « intéressés » par le mécanisme REDD+, n'ont pas réussi, ou seulement très peu d'entre eux, à assurer la volonté politique et l'engagement de haut niveau.

26. Alors que tous les efforts sont consentis pour préparer les pays africains au mécanisme REDD, il est possible, et c'est un risque réel, que les investissements requis pour sa mise en œuvre soient limités, mal utilisés ou distribués de manière disproportionnée. Jusque-là, certains pays ont bénéficié de financements considérables tandis que d'autres n'en ont reçu aucun. Les négociations internationales pour le financement contribueront à guider le processus.

## **V. Éléments à prendre en considération**

27. La Commission pourra souhaiter prendre en considération les points ci-après :

- Encourager ses membres à entreprendre un engagement continu des parties prenantes, le partage des savoirs et les communications afin d'assurer que les informations sur la REDD+ sont exactes, instructives et parviennent à l'ensemble des acteurs;
- Améliorer la collaboration entre les initiatives bilatérales et multilatérales sur les questions de la REDD+ au sein des pays;
- Soutenir le développement des capacités et assurer le leadership politique et l'appui juridique pour la REDD+;
- Adopter une approche paysage multisectorielle de la prise en compte des facteurs de la déforestation.